



Montpellier, le 1<sup>er</sup> février 2010

Communiqué de presse

**Martine Aubry doit condamner le micro climat homophobe qui règne au sein du PS ariégeois**

Le Collectif Contre l'Homophobie (C.C.H.) n'a pas pour vocation à s'immiscer dans le fonctionnement interne d'aucune formation politique ; cependant deux faits à connotation homophobe impliquant des responsables socialistes de l'Ariège nous incitent à interpeller publiquement Martine Aubry, Première Secrétaire Nationale du PS.

En effet, nous venons d'apprendre que le tribunal administratif de Toulouse a condamné le 27 octobre 2009 Augustin Bonrepaux, le président socialiste du Conseil général de l'Ariège, pour avoir refusé à un gay vivant en couple un agrément à l'adoption, en dépit des avis favorables des services compétents.

Cette décision s'inscrit dans le droit fil du refus du président DVD du Conseil Général du Jura de délivrer un agrément à une femme homosexuelle, lequel refus a fait l'objet d'une condamnation de la Cour européenne des droits de l'Homme de 2008, puis du tribunal administratif de Besançon le 10 novembre 2009.

Depuis plusieurs années, le PS se déclare, dans ses textes de congrès et ses programmes électoraux, opposé à toute discrimination fondée sur l'orientation sexuelle des candidats à l'adoption ; aussi il appartient à sa Première Secrétaire Martine Aubry d'intervenir pour rappeler à l'ordre et au respect du Droit le président du Conseil Général de l'Ariège.

Toujours dans le même département de l'Ariège, nous apprenons que Michel Teychenné, candidat investi par la convention nationale du PS pour figurer en 3<sup>ème</sup> position sur la liste départementale pour les élections régionales de mars 2010 en Midi-Pyrénées, serait contesté et évincé de cette place éligible en raison de son homosexualité.

Si ces informations sont avérées, ils seraient particulièrement graves et indignes d'une grande formation politique comme le PS

Aussi nous demandons solennellement à Martine Aubry de ne pas avoir d'indignation sélective en matière de discrimination et de se pencher sur ce micro climat homophobe qui règne en Ariège.

Nous appelons Martine Aubry, qui a su imposer avec fermeté et à juste titre des candidats de la diversité sur certaines listes socialistes pour les élections régionales de mars 2010, à faire preuve de la même intransigeance en confirmant Michel Teychenné à la place qui lui avait été attribuée par le vote des militants et qui avait été validée par la Convention Nationale du PS en novembre 2009.

**Il en va désormais de la crédibilité du PS en matière de lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle ; sur ces deux faits concernant le département de l'Ariège, il appartient à Martine Aubry, Première Secrétaire du PS, de passer des paroles et des écrits aux actes !**

Hussein BOURGI  
Le président  
06 89 81 36 90